2008/822 - Attribution de subventions aux associations conduisant des actions contribuant à l'égalité Femmes/Hommes (Direction du Développement Territorial) (BMO du 03/11/2008, p. 1977)

Rapporteur : Mme RABATEL Therese

Mme RABATEL Thérèse, rapporteur : Avis favorable de la Commission, Monsieur le Maire, et permettez-moi d'en profiter pour faire le lien avec la date de ce jour, le 25 novembre, qui est la Journée internationale contre les violences faites aux femmes.

J'ai quatre ou cinq choses à dire et vous allez tout de suite comprendre avec les chiffres que je vais vous donner, qu'elles sont quand même d'importance.

La première chose que je voulais vous dire, c'est de rappeler la mortalité des femmes aujourd'hui en France, qui est liée aux violences conjugales. Est-ce que vous savez qu'aujourd'hui la mortalité des femmes de moins de 59 ans, est due en numéro 1, aux violences conjugales ? Donc c'est un chiffre qui est absolument effarant, inacceptable, injustifiable! Il faut savoir aussi que ce chiffre augmente en quantité et en intensité, dans un pays ultra développé comme le nôtre. Donc, c'est un chiffre sur lequel on ne peut pas ne pas s'interroger : il me semble qu'en tant qu'Adjointe chargée de l'Egalité pour les Femmes, aujourd'hui je ne pouvais pas ne pas dire un mot sur ce sujet.

Donc je veillerai, avec mes collègues concernés, à ce que la Ville de Lyon redouble d'efforts pendant ce mandat, pour lutter contre ce fléau. J'ai fait en sorte que pour la première fois cette année, 125 panneaux Decaux annoncent cette semaine le festival « Brisez le silence contre les violences conjugales », à travers toute la ville, festival porté par l'Association Filactions, et beaucoup d'associations, que je remercie vivement pour leur action quotidienne.

Ces panneaux portent aussi le numéro d'appel national gratuit, qui est le 3919. Je vous demande à tous : les élus, les personnes qui sont dans la salle, les téléspectateurs de TLM, de connaître ce numéro, le 3919, de façon à ce que les femmes victimes de violences ou les témoins de ces violences, hommes ou femmes, puissent se servir de ce numéro et que cela puisse les aider.

Ce samedi après-midi, place Louis Pradel, il y a une rencontre de l'Association Filactions, avec la population et je propose aux élus de venir prendre la mesure du sujet, discuter et échanger. Je termine en rappelant cette phrase de Benoîte Groult : « le féminisme n'a jamais tué personne, mais le machisme tue tous les deux jours et demi en France, et tous les jours dans le monde ! ».

(Applaudissements.)

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées à la majorité.

(Mme d'Anglejan a voté contre.)

(M. Hémon n'a pas pris part au vote en application de l'article L 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.)

(Adopté.)